

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



16089099

17 JUIN 2016

greffe du tribunal de commerce
Bruxelles

N° d'entreprise : BE 0892.608.648

Dénomination

(en entier) : **alje**

(en abrégé) : **ALJE**

Forme juridique : SPRL

Siège :

(adresse complète)

avenue Doyen, 2280 Jorzo, BXL

Objet(s) de l'acte : modifications suivantes:

01°) démission avec effet au 3 juin 2016 de Mr Daniel Pulinckx comme gérant

02°) démission avec effet au 3 juin 2016 de Mr Daniel Catoul comme gérant

03°) démission avec effet au 3 juin 2016 de Mr Michel Vandebussche comme gérant

04°) nomination et composition avec effet 3 juin 2016, d'un projectteam d'où les membres seront sélectionnés et nommés par la gérante.

05°) nomination avec effet au 3 juin 2016 de Mme Gaytant Dorothy comme gérante - gestion - contrôle et surveillance

06°) Pour la gestion de la société, l'assemblée opte pour le rôle linguistique Francophone, le rapport de l'Assemblée Générale sera également dressé en Français.

07°) Modification de l'appellation A.L.J.E. en Société Privé à Responsabilité Limitée "ALJE PROJECTS INVEST"

08°) Nomination de Mr. Daniel Pulinckx comme Managing Director, afin d'optimiser la relation avec les Banques et assistance de Mr Olivier Putzeys pour rédaction des dossiers crédit

09°) L'assemblée demande la rectification de publication comme suit: "Depuis la constitution d'A.L.J.E. en Société Privé à Responsabilité Limitée en date du 7 octobre 2007, la fondation au droit Curaçao "Private Foundation V.M.O. International" est injustement mentionné comme actionnaire. Depuis la constitution, les 100 actions (100) ont été à 100 % alloué à Mr Michel Vandebussche, par conséquent, la publication du 8 octobre 2007 dans les annexes au Moniteur Belge, n'est pas conforme à l'enregistrement dans le livre des actions

10°) L'assemblée constate, qu'à dater du 3 juin 2016, la gérance est composée de manière régulière

11°) L'ordre du jour étant épuisé et aucun associé présent ou représenté ne souhaitant y ajouter de point, Le Président lève la séance à 11:00 heures

Monsieur le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal. Et lecture faite, les membres du bureau et les associés qui en ont exprimé le désir ont signé le document

Chaque membre du bureau et associé reconnaissent avoir reçu un exemplaire signé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

Le Secrétaire

Le Président

Le Scutateur

Dorothy Gaytant

Daniel Catoul

Daniel Pulinckx

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature